juristudiant
forum des étudiants en droit

Concernant la jurisprudence Palazzi.

Par **Booker**, le **08/12/2013** à **00:08**

Bonjour à tous,

Je viens vous trouver relativement à la jurisprudence Palazzi. En effet celle-ci affirme que le justiciable peut alors constituer une exception d'illégalité contre l'acte réglementaire à partir de la directive.

Or cela signifiait qu'avant Palazzi seule la loi antérieure pouvait être écartée ?

Cordialement.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés